



COMMUNIQUÉ
Paris, le 19/07/2019

MODIFICATION DE LA PRIME À LA CONVERSION : BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

S'il est à saluer des avancées dans le cadre des primes pour l'achat de véhicules éthanol ou hybrides, cette réforme des modalités d'obtention de la prime pour la conversion de nos véhicules laisse néanmoins transparaître une réelle volonté pour l'État de baisser le budget accordé à la conversion automobile. Après avoir été pendant quelques mois une aide pour beaucoup d'automobilistes, la prime devient élitiste et exclut davantage de véhicules.

Un bon point : l'éthanol

Si, depuis plusieurs années, les efforts de notre association « 40 millions d'automobilistes » pour cette énergie plus propre et plus économique pour les Français semblent porter incontestablement leurs fruits au travers de cette mesure d'éligibilité des véhicules éthanol Flexfuel neufs à la prime à la conversion, il reste cependant profondément dommage de ne pas avoir profité de ce texte pour permettre le financement des boîtiers de conversion permettant à un véhicule essence de rouler ensuite à l'éthanol.

Durable et évitant de mettre à la casse un véhicule qui roule parfaitement, cette mesure aurait permis à moindre coût d'abaisser les émissions polluantes des véhicules tout en allégeant de manière extrêmement sensible le budget des Français. Rappelons que le litre d'éthanol est relevé en moyenne à 68 centimes en France, soit deux fois inférieur au prix de l'essence sans plomb traditionnelle.

Le diesel banni

En excluant les véhicules diesel d'occasion et neufs immatriculés avant le 1er septembre 2019, afin de bénéficier de la prime, l'État cherche avant tout à minimiser le budget accordé à la prime à la conversion puisqu'un véhicule sur deux acheté grâce à cette même prime était doté d'une motorisation diesel...

Les véhicules familiaux exclus

D'autre part, en abaissant de 122g à 117g le taux d'émission de CO₂ permettant de fixer la limite d'éligibilité des véhicules, l'État est tout simplement en train d'exclure tous les véhicules familiaux et donc de réduire le budget global de la mesure. Ainsi, une Dacia Sandero 1,2L ou bien une Citroën C4 se verront exclues du dispositif... Sans commentaire.

Si 250 000 foyers français ont pu bénéficier de cette prime en 2018, nul doute que les mois à venir marqueront certainement la chute du succès de cette mesure dont l'objectif était de venir en aide aux foyers les plus modestes...

**Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion.
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)**

CONTACT PRESSE :

presse@40ma.net

Tél. : 02 43 50 06 35

Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com